



Règlement

1^{er} Aquathlon Hermitage Tournonnais

Généralités

Sur l'ensemble des épreuves, la [réglementation sportive de la Fédération Française de Triathlon](#) est appliquée.

Définition

L'aquathlon consiste à enchaîner natation et course à pied dans cet ordre et sans arrêt du chronomètre entre les deux disciplines.

Organisation

Le 1^{er} HERMITAGE TOURNONNAIS AQUATHLON est organisé par :
HERMITAGE TOURNONNAIS TRIATHLON
Maison Municipale Pour Tous 36, Quai Gambetta 07300 TOURNON SUR RHONE
Site web : <http://hermitage-tournonnais-triathlon.com/>

Directeur de Course : Joël DURIEUX Tél 06 80 44 60 40
Mail : joel.durieux@hermitage-tournonnais-triathlon.com

Date et lieu

Dimanche 02 avril 2017.

Départ et arrivée Espace Aquatique LINAÉ

24, Avenue du Président Roosevelt, 26600 Tain-l'Hermitage Tél 04 75 06 91 90.

- Natation en piscine couverte de 25 mètres
- Course à pied sur les bords du Rhône coté Tain l'Hermitage (Drôme) : Promenade Robert SCHUMAN, Quai Arthur ROSTAING, Quai de la Bâtie, Quai Marc Seguin Pont D95 et Tournon sur Rhône (Ardèche) : Quai Charles DE GAULLE passerelle Marc Seguin. Aquathlon S 2 tours (5km) – Aquathlon XS (1 tour 2,5km).



Règlement

1^{er} Aquathlon Hermitage Tournonnais

Distances et catégories d'âge

HERMITAGE TOURNONNAIS AQUATHLON propose 4 épreuves accessibles selon les conditions ci-après.

	Course	Catégorie	Natation	Course à Pied
1	Aquathlon S	Cadets (2000-2001) Juniors (1998-1999) Seniors (1978 à 1997) Vétérans (1977 et avant)	800m	5km
2	Aquathlon XS	Benjamins (2004-2005) Minimes (2002-2003) Cadets (2000-2001) Juniors (1998-1999) Seniors (1978 à 1997) Vétérans (1977 et avant)	400m	2,5km
3	Aquathlon Jeune Pupilles (10-11ans) Benjamin (12-13ans)	Pupilles 2006-2007 Benjamins 2004-2005	200m	1500m
4	Aquathlon Jeune Mini Poussins (6-7ans) Poussins (8-9ans)	Mini-Poussins 2010-2011 Poussins 2008-2009	50m	500m

Inscriptions avec ou sans licence

Les inscriptions se feront en ligne sur le site <http://chronospheres.fr/>

Les épreuves sont accessibles avec ou sans licence.

Les non-licenciés FFTRI, ainsi que les licenciés FFTRI « Accueil entraînement » ou « Dirigeant » doivent s'acquitter d'une assurance (reversée intégralement aux instances fédérales) : **le pass-compétition à 3,50 €.**

Les licenciés UNSS sont dispensés d'acquérir un pass-compétition (il est néanmoins nécessaire de produire l'autorisation de participer signée par le Chef d'Établissement ou son représentant) mais il doivent fournir un Certificat Médical daté de moins d'un an à la date de l'épreuve avec la mention de « non contre-indication à la pratique du sport ou du triathlon ou de l'aquathlon ». Les licenciés FFSU doivent eux acquérir un pass-compétition.



Règlement 1^{er} Aquathlon Hermitage Tournonnais

Le pass-compétition est délivré sous réserve de la présentation :

- d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport ou du triathlon ou de l'aquathlon en compétition de moins d'un an à la date de l'épreuve,
- d'une autorisation parentale pour les mineurs,
- d'une pièce d'identité,
- du paiement de son coût.

Droits d'inscription

	Licenciés FFTRI "Compétition"	Non licenciés FFTRI + licenciés FFTRI autre que "Compétition"	
Jeunes 6-9	5.00 €	8.50€	(*)
Jeunes 10-11	5.00 €	8.50€	(*)
Distance XS	11.00 €	14.50 €	(*)
Distance S	16.00 €	19.50 €	(*)
Relais Distance S	20,00 €	27 €	(*)

*inclut le Pass Compétition
(= assurance fédérale)*

(*) Les non licenciés FFTRI et licenciés FFTRI Loisir doivent acheter un Pass Compétition, qui permet de bénéficier de l'assurance fédérale sur l'épreuve choisie. Son montant (3.5 €) est intégralement reversé à la FFTRI. Frais bancaires inclus dans le droit d'inscription.



**Clôture des inscriptions le 31 mars à minuit.
Inscription sur place possible avec majoration de 5€ en fonction
des places disponibles.**

Les inscriptions seront closes automatiquement lorsque les quotas suivants seront atteints :

- Aquathlon S : 144 participants
- Aquathlon XS : 72 participants
- Aquathlon Jeune : 96 participants

Horaires Prévisionnels des départs

Départ	Epreuve		Nbre
09h30	S	Hommes	24
10h00	S	Hommes	24
10h30	S	Hommes	24
11h00	S	Femmes	24



Règlement 1^{er} Aquathlon Hermitage Tournonnais

Départ	Epreuve		Nbre
11h30	S	Femmes	24
12h00	S	Relais Homme, Femme & Mixte	24
12h30	XS	Femmes	24
13h00	XS	Hommes	24
13h30	XS	Hommes	24
14h00	Jeune 200m/1,5km	Benjamines/Benjamins	24
14h30	Jeune 200m/1,5km	Pupilles filles	24
15h00	Jeune 200m/1,5km	Pupilles H + inscrits dernière minute	24
15h30	Jeune 50m/500m	Mini Poussins et Poussins H & F	24
		Nombre de places	312
16h30		Podiums	

Retrait des dossards

Le retrait des dossards est ouvert à partir de 8h30 pour l'ensemble des épreuves. Les licenciés "Pratiquant" FFTRI doivent obligatoirement présenter leur licence valide. Chaque concurrent pourra retirer son dossard **au plus tard une heure avant le départ de sa course en tenant compte de l'heure d'ouverture du retrait des dossards (8h30)**.

La liste officielle des départs sera disponible sur <http://hermitage-tournonnais-triathlon.com/> le samedi 01 avril 2017 au plus tard à 16 heures.

Inscriptions sur place dans la limite des places disponibles :

Aucune inscription sur place ne sera enregistrée :

- après 8h45 pour la distance S,
- après 11h00 pour la distance XS
- après 13h00 pour les aquathlons jeunes

Déroulement des épreuves

Exposé d'avant course

Il est donné sur le bord du bassin **10' avant le départ de chaque vague**.

Organisation des départs

Les départs sont donnés par vagues successives de 4 nageurs par ligne d'eau. L'organisation se réserve la possibilité de faire des lignes avec 5 nageurs.

Les concurrents sont appelés 10 minutes avant leur départ en chambre d'appel et pourront installer leurs équipements de course à pied dans l'aire de transition lorsque le dernier nageur de la vague précédente aura quitté le bassin.



Règlement 1^{er} Aquathlon Hermitage Tournonnais

L'organisation s'efforce de constituer des vagues par catégorie d'âge, sexe et de niveau en fonction du temps natation sur 400m qui devra être fourni lors de l'inscription.

Le bassin

La course se déroule en bassin couvert de 25 mètres et 6 lignes d'eau.

L'échauffement des participants devra se faire à sec.

Départ donné dans l'eau. Combinaison de nage néoprène interdite. Les compétiteurs doivent porter le bonnet fourni par l'organisateur. La sortie de l'eau s'effectue par le mur quelle que soit la ligne d'eau. Sortie de l'eau du côté des plots.

L'organisation effectue le décompte des longueurs et présente un signal visuel subaquatique avant le dernier aller-retour.

Temps limites Natation

Les temps limites pour la natation sont :

- S : 24 min
- XS : 15 min

Accompagnateurs, chaussures et nourritures interdites aux bords du bassin. Douche obligatoire.



Règlement 1^{er} Aquathlon Hermitage Tournonnais

Aire de transition

Elle est située à la sortie du bassin à l'extérieur côté sud. Avant le départ, les concurrents doivent placer leur équipement de course dans le panier prévu à cet effet. Les équipements de natation seront placés dans ce même panier à la transition et restitués par l'organisation sur la ligne d'arrivée.

Course à Pied

Tous les parcours empruntent des sols en stabilisés ou en enrobés avec sur le XS et le S trois passages avec des escaliers.
Les compétiteurs doivent porter le dossard fourni par l'organisation parfaitement visible devant, ni plié, ni coupé.

Ceinture porte dossards avec 3 points conseillés. Les épingles à dossard ne sont pas fournies.

Ravitaillement au départ et à l'arrivée.

Les plans des parcours seront disponibles sur <http://hermitage-tournonnais-triathlon.com/>

Récompenses

Lot à chaque inscrit et pour les différents podiums (en fonction des dotations de nos partenaires).

Attention, vous pouvez être vainqueur de votre vague, mais pas nécessairement du classement général.

Jeunes 6-9	3 premiers Mini poussins (6-7 ans) G & F
	3 premiers Poussins (8-9 ans) G & F
Jeunes 10-11	3 premiers Pupilles (10-11 ans) G & F
Aquathlon Distance XS	3 premiers scratch G & F 1 ^{er} /1 ^{ère} Benjamin 1 ^{er} /1 ^{ère} cadet 1 ^{er} /1 ^{ère} Junior
Aquathlon Distance S	3 premiers scratch + 1 ^{er} /1 ^{ère} Cadet(te) + Junior + Vétéran(e)

Les récompenses par catégorie d'âge ne sont pas cumulables avec les récompenses au scratch.

Les lots seront distribués (exclusivement) au cours de la remise des prix à l'athlète dont la présence est obligatoire.



Règlement 1^{er} Aquathlon Hermitage Tournonnais

Affectation dans les vagues

L'affectation dans les vagues sera définitive le samedi précédant l'épreuve à 16h et publié sur <http://hermitage-tournonnais-triathlon.com/>

Modification/Remboursement

- L'organisateur se réserve le droit de modifier les parcours, en cas de force majeure, sans avoir l'obligation d'en informer les athlètes.
- Le remboursement intégral des droits d'inscription n'est envisageable qu'en cas d'annulation totale de la compétition causée par la faute de l'organisateur. Dans tous les autres cas, il ne sera effectué qu'un remboursement partiel des droits d'inscription en tenant compte des frais engagés par l'organisateur.
- Les remboursements ne prennent pas en charge les frais bancaires d'inscription sur CHRONOSPHERE (1€).

Droit à l'image

- Les athlètes autorisent l'organisateur à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles ils pourraient apparaître durant l'événement, son nom, sa voix et sa prestation sportive sans limite dans le temps.
- Il est précisé que les droits audiovisuels relatifs à la compétition appartiennent exclusivement à l'organisateur.